



Karen MESSING

Entretien^{©1} avec François Daniellou (Mars 2021)

Karen est une grande dame qui a marqué l'ergonomie par ses apports sur le genre. Elle a réussi, malgré les embûches, à traiter de ce thème dans un milieu d'ergonomes plutôt porté au départ par des hommes, venant de la biologie et de la psychologie. Elle doit son succès à sa combativité, son parcours en sciences de la vie, ses réseaux et sa grande capacité à transmettre aux jeunes. Je fais partie de cette nouvelle génération qui a appris l'ergonomie à la fin des années 90, fille de parents soixante-huitards, engagés dans le féminisme et d'autres idéaux communautaires. Génération qui vieillit et doit transmettre à de nouveaux jeunes.

Je me souviens de cette première rencontre avec Karen à l'IEA de Beijing, où Pierre Falzon nous a mis en contact pour monter un comité technique sur le genre à l'IEA. J'étais très fière, je ne connaissais rien au genre en ergonomie, je n'avais pris en compte jusqu'à présent que la variabilité humaine relative à l'âge dans mes recherches au CREAPT / EPHE, variable très différente des questions de sexe et genre. Karen Messing m'a formée et m'a déformée : différence d'expositions selon le sexe et le genre, division du travail, différence de régulations individuelles et collectives et de stratégies de préservation de la santé, conciliation travail/hors travail. Mes différents séjours au Québec chez Karen m'ont permis d'apprendre comment aborder la question en termes d'analyse et de prévention. J'étais très admirative de la capacité de Karen et de ses collègues à répondre à des demandes syndicales et d'aller jusqu'à des transformations des conditions de travail et de l'organisation du travail, amenant à d'autres réflexions sur la prévention. L'intervention ergonomique sur le genre reste énigmatique sur les possibilités de transformer (cf. l'étude de Karen sur les nettoyeuses). L'étude du genre renouvelle nos réflexions sur le lien travail-santé.

Avec Catherine Cailloux-Teiger, Marianne Lacomblez, Edmée Ollagnier, nous avons construit le réseau GAS (genre activité santé) pour commencer à initier ce mouvement de prise en compte du genre dans nos études et recherches en Europe. Karen nous a toujours soutenues et a aidé les uns et les autres à faire du réseau et à apprendre. Des liens forts avec le Québec, avec le niveau syndical ont pu se construire.

¹ Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Karen Messing mené en mars 2021 par François Daniellou. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2021/05/messing-karen.pdf>

L'engagement de Karen est aussi marqué par sa double nationalité qui a beaucoup participé à une production de connaissances d'ergonomie francophone dans le monde anglo-saxon. Karen travaille énormément, elle fait bouger les lignes au niveau national et international. Cela a été possible grâce à son entièreté, son extrême rigueur. Elle est intransigeante quand un article ne tient pas une démonstration sérieuse. Elle fait parfois un peu peur par sa brillance intellectuelle, elle démonte un propos mais donne aussi les moyens de recomposer ses idées. Elle fait avancer la science, elle influence l'ergonomie sur les façons d'attraper le genre dans nos études et recherches, elle nous fait avancer.

Et puis Karen « roule » avec son vélo, elle sait décompresser, faire du sport, respirer, rire... les liens d'amitiés professionnelles et personnelles se construisent très vite avec elle.

Sandrine Caroly

*Karen Messing était professeure au Département des sciences biologiques de l'Université de Québec à Montréal. Ses recherches sur le travail des femmes lui ont valu de nombreuses distinctions. Son troisième livre, *Le deuxième corps au travail : de la honte vers la solidarité des travailleuses*, sera publié en octobre 2021 chez Écosociété.*

FD : Bonjour Karen, tu es née au Massachusetts aux Etats-Unis en 1943. Peux-tu nous parler de ton milieu familial ?

Mes parents venaient de milieux modestes. Ma mère est née de l'union de deux immigrants russes intellectuels ayant des sympathies à gauche, qui gagnaient leur vie par des petits travaux. Sa famille recevait des communistes et des anarchistes à la maison. La famille de mon père était encore plus pauvre, parce que son père était malade, puis est décédé quand mon père avait 12 ans. Celui-ci a quand même réussi à décrocher un diplôme d'ingénieur et finalement à devenir cadre supérieur d'une entreprise multinationale. Ma mère est devenue artiste-peintre, et ses œuvres reflétaient ses idées politiques, féministes et socialistes. Mais il ne fallait pas en parler ouvertement, à cette époque du maccarthysme.

FD : C'est à l'université d'Harvard que tu obtiens en 1963 un Bachelor of arts (un équivalent approximatif français serait la licence) en relations sociales, formation centrée sur les sciences sociales (sociologie, anthropologie, psychologie sociale...). Pourquoi avais-tu choisi cette filière ?

À l'époque, ce n'était pas normal pour une fille d'étudier les sciences. Malgré le fait que j'étais une première de la classe en mathématiques et que j'étais une des meilleurs en physique, personne ne m'a encouragée à envisager une carrière en sciences. Ni une carrière tout court, d'ailleurs. Je suis tombée dans les sciences sociales parce que j'y ai trouvé plus de défis qu'en études littéraires ou en philosophie. Mais (cela paraît étrange maintenant) je n'ai pas pensé une minute à ce que j'allais faire après l'université. Et, en effet, je me suis mariée à la fin des études et j'ai eu mon fils aîné tout de suite.

FD : Dans les deux années qui ont suivi, tu vis plusieurs changements majeurs : tu t'installes à Montréal, et tu commences en 1965 un cursus de chimie, de « sciences dures » donc, à l'Université McGill (université anglophone de Montréal). Que s'était-il passé ?

J'ai lu mon premier livre féministe pendant les longues heures passées en allaitant mon fils, et je me suis demandé pourquoi je n'avais pas étudié en sciences. J'ai commencé à suivre des cours de soir en biologie et en chimie. Un voyage touristique m'a amenée à Montréal. J'étais francophile et je parlais un peu français, mais je ne savais pas qu'il y avait des francophones qui vivaient à côté de la Nouvelle-Angleterre (j'étais typique des Américains, qui ignorent l'existence d'autres pays et cultures !). J'ai adoré Montréal, et mon mari de l'époque voulait étudier à McGill, donc je l'ai suivi. Mon deuxième fils est né à Montréal.

FD : Après la chimie, tu te spécialises en génétique et obtiens un doctorat de biologie en 1975. Ces années d'études n'ont pas toujours été faciles ?

J'ai suivi des cours en chimie, et j'ai été fascinée par les récentes découvertes sur le rôle de l'ADN dans le métabolisme cellulaire. J'ai commencé un doctorat en génétique moléculaire, que j'ai terminé en 1975. Le doctorat a pris beaucoup de temps, non seulement parce que j'étais devenue mère monoparentale, mais aussi parce que j'ai commencé à m'intéresser à la politique. Je participais à des groupes féministes impliqués dans la lutte pour l'indépendance du Québec. Les années 60-70 étaient une période de bouillonnement pour les jeunes. Après le doctorat, je suis retournée aux États-Unis pour un stage postdoctoral d'un an, pour me rendre compte que je ne me reconnaissais plus dans la culture de mon enfance. J'avais l'impression que tout avait changé pendant la guerre du Viêt Nam (mais c'était peut-être moi). Je suis donc rentrée à Montréal pour de bon en 1976. Je ne suis pourtant devenue citoyenne canadienne (avec la double nationalité) qu'en 1995 ; il y a eu un peu de réticence du côté gouvernemental à cause de mon implication politique.

FD : Tu obtiens en 1976 un poste de professeure à l'UQAM (université francophone, donc) au département des sciences biologiques. Tes premières interventions sur la santé au travail concernent les rayonnements ionisants ?

J'avais été engagée pour compléter une équipe de chercheurs qui œuvraient à développer des approches de lutte biologique contre les moustiques (organismes très présents et très gênants dans le nord de la province). Je devais améliorer la virulence des micro-organismes prédateurs des moustiques. Mais, en 1976, l'UQAM a signé une entente avec des centrales syndicales visant à mettre les ressources de l'Université au service de la population québécoise. On a créé un « Service aux collectivités » qui est encore dédié à mettre en relation les besoins de la population en termes de formation et de recherche avec les capacités des professeurs-chercheurs. Les coordonnateurs du service ont développé une expertise dans le pilotage de projets qui répondent aux demandes des organismes communautaires. C'est une coordonnatrice qui m'a contactée en 1978 parce que des travailleurs d'usine risquaient une exposition à des substances radioactives. Une de mes collègues, Donna Mergler, une neurophysiologiste qui travaillait déjà avec le service, m'a incitée à répondre à l'appel.

J'ai essayé sans beaucoup de succès d'évaluer le danger pour les travailleurs d'usine ; les techniques fiables n'existaient pas, et le problème n'intéressait pas beaucoup de généticiens. Pendant plusieurs années, j'ai travaillé à développer des tests qui permettraient de détecter des dommages génétiques chez l'être humain, un nouveau domaine très excitant pour moi. Mais en 1985, une autre demande syndicale m'a amenée ailleurs, encore une fois. Cette fois c'était un syndicat de techniciennes en radiologie qui voulait savoir si ses adhérentes avaient le risque de donner naissance à des enfants malformés. Mes tests de dommages génétiques n'étaient pas assez étroitement associés à des risques pour la grossesse, et donc, avec l'aide de collègues, nous avons développé un questionnaire sur les conditions de travail et la santé reproductive.

Pour que les questions fassent sens pour les techniciennes, il fallait que je les rencontre, que j'échange avec elles, donc je suis allée les voir au travail. Et j'ai appris qu'il fallait inclure toutes sortes de conditions de travail dans notre questionnaire, et non pas seulement l'exposition aux radiations. Elles faisaient beaucoup de manutention de patients, passaient de longues périodes debout, et il y avait aussi un rythme de travail infernal, parce qu'on était en période de « rationalisation des effectifs », donc de coupures de postes. Toutes ces conditions pouvaient avoir des effets sur la suite des grossesses. Donc, de fil en aiguille, mes intérêts se sont élargis vers une compréhension un peu plus large de la santé au travail, qui dépassaient le seul cadre des chromosomes et cellules.

FD : Peux-tu raconter la fondation du CINBIOSE ?

Québec a passé une loi de santé et sécurité du travail en 1979, qui répondait à une conscientisation croissante au niveau syndical. En 1981, Donna Mergler a eu l'idée de fonder une équipe pour chercher des subventions de recherche auprès de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST), qui venait d'être formé. Nous avons réussi à obtenir certaines subventions et, en 1987, à être désignées comme équipe de recherche officiellement associée à l'IRSST. Fortes de cette reconnaissance, Donna et moi avons fondé le centre de recherche CINBIOSE en 1990. À l'époque, l'acronyme correspondait à

Centre interdisciplinaire de recherche biologiques en santé et environnement. Nous réunissons actuellement 31 professeurs-chercheurs, dont dix ergonomes. Le titre a évolué avec l'élargissement des intérêts, en gardant l'acronyme : le Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé et l'environnement.

FD : Pourquoi décides-tu d'aller passer l'année universitaire 1990-1991 au laboratoire d'ergonomie du CNAM ? Qu'y as-tu trouvé ?

Les questions et, surtout, l'appel à l'aide, d'une amie nettoyeuse d'hôpital m'ont dirigée vers une formation plus approfondie en santé au travail. J'avais droit à une année sabbatique et j'ai décidé d'aller au CNAM, réputé le foyer de l'ergonomie francophone en santé au travail. J'ai suivi l'excellent cours TPB dont tu étais responsable, en même temps que j'ai soudé des collaborations à l'INSERM et au Groupe de recherche sur les divisions sociale et sexuelle du travail (GEDISST), dirigé à l'époque par l'ergonome Ghislaine Doniol-Shaw.

Le cours avec toi était excellent, stimulant, mais très difficile pour moi. Il faut dire que j'étais directrice d'un centre de recherche nommé centre collaborateur de l'OMS, et que je retournais sur les bancs d'école pour apprendre le b.a.-ba d'un nouveau domaine. Surtout que la distance entre les élèves et les professeurs est beaucoup plus grande en France qu'en Amérique du nord. C'était un choc de me faire dicter combien d'espaces de retrait pour mes paragraphes !

Ceci dit, j'ai énormément apprécié ton cours et les ateliers qui l'accompagnaient, qui ont totalement transformé mon regard sur le travail. L'équipe enseignante comptait, en plus de toi, Ghislaine Doniol-Shaw et Alain Garrigou, qui comme toi ne nous épargnaient pas leurs critiques pénétrantes.

J'étais aussi très gâtée par mon lieu de stage. Je suivais (entre autres) Nina Khaled, une nettoyeuse de wagons de train à la gare de l'Est, qui n'hésitait pas à corriger et à enrichir mes descriptions de son activité. Je pense qu'elle s'attendait à ce que je transforme son travail (qui en avait sérieusement besoin !) mais c'était sans compter avec l'inertie de la SNCF. Elle m'a apporté beaucoup plus que ce que je pouvais lui redonner en retour.

Cette étude m'a permis de connaître des aspects de la division de l'activité selon le genre, que j'ai pu explorer par la suite : certaines tâches étaient assignées selon le genre, les hommes vieillissants (mais pas les femmes vieillissantes) profitaient de postes aménagés, la prise en charge médicale des femmes n'était pas respectée, etc.

FD : Quelles conséquences pour la suite de tes recherches ?

Au retour, contrairement à Nina, j'ai pu profiter de mon année pour commencer à bâtir une expertise en santé au travail, sexe et genre. J'ai abandonné mon laboratoire de génétique et je me suis entièrement consacrée à l'ergonomie à partir de 1992.

FD : En 1993, tu crées avec les trois principaux syndicats québécois CSQ, CSN et FTQ un partenariat institutionnel, intitulé L'invisible qui fait mal, qui porte sur la possibilité pour les femmes d'accéder à des emplois traditionnellement masculins. Quel est le bilan de ce partenariat ? Quels effets au-delà du milieu syndical ?

En 1993, le gouvernement québécois a créé un programme de subventions où des organismes de soins de santé pouvaient créer des partenariats avec des chercheurs dans le but d'améliorer les services de santé. Quelques acrobaties diplomatiques et politiques ont permis de faire accepter les syndicats comme pourvoyeurs de services de santé au travail, et nous avons réussi à décrocher de généreuses subventions pendant les 15 ans de la survie de gouvernements plutôt au centre-gauche, et même quelques années après. Trois centrales syndicales ont collaboré à mettre sur pied un partenariat entre comités de santé et sécurité du travail, comités de condition des femmes, et chercheurs. Notre programmation triennale était dictée par les questions posées par les syndicats : (pour les juristes) comment les femmes sont-elles reçues quand elles font une réclamation pour indemnisation de maladies professionnelles ? quelles politiques aideraient les femmes à concilier travail et famille ? quelle loi pour contrer le harcèlement sexuel et psychologique au travail ? Et, pour les ergonomes : quels aspects de l'activité des caissières de banque, enseignantes, préposées à l'accueil, préposées à l'entretien sanitaire, préposées aux chambres d'hôtel, serveuses, sont à transformer pour rendre cette activité saine et sécuritaire ? quelle différence

entre l'activité d'une préposée aux bénéficiaires (aide-soignante) et un préposé aux bénéficiaires ? quelles sont les conséquences de la précarité du contrat de travail, pour l'activité des enseignantes, des infirmières, des personnes affectées au télétravail (en 1998 !) ? comment transformer l'activité professionnelle qui consiste à concilier un horaire variable et imprédictible avec des responsabilités familiales ? quels ajustements sont nécessaires quand une femme entre dans un métier anciennement exclusivement occupé par des hommes ? quelles différences dans l'activité d'une immigrante allophone et un immigrant allophone dans une usine de production de vêtements ?

Pendant ces années, j'étais beaucoup en contact avec Nicole Vézina, qui était devenue professeure au même département après sa thèse sous la direction d'Antoine Laville et Catherine Cailloux Teiger. Des collaborations avec Nicole, formelles et informelles, m'ont forcée à approfondir ma compréhension de l'ergonomie.

C'était pendant cette période que nous avons commencé à articuler notre façon de considérer le genre en ergonomie. Il faut dire que je ne suis pas très douée comme théoricienne, et que mes pauvres collègues européennes ont dû se confronter à des oppositions au congrès de la SELF sans beaucoup d'aide de ma part. Je me souviens d'un congrès à Bruxelles où l'une des personnes invitées à participer à notre panel avait été menacée de congédiement.

J'ai écrit mon livre *La santé des femmes au travail : la science est-elle aveugle ?* pour m'aider à situer mon analyse, mais j'avoue que ce n'était pas vraiment un livre sur l'ergonomie, c'était un traité général sur la santé au travail, qui devait autant à l'épidémiologie qu'à l'ergonomie.

Si j'avais à expliquer pourquoi, à mon avis, l'ergonome devrait s'intéresser au genre des opérateurs, pourquoi on ne devrait pas « juste » étudier le travail, je dirais deux choses. Premièrement, c'est vrai qu'on observe toujours le travail d'une personne à la fois, et que c'est difficile, voire impossible, de considérer des questions « politiques » en observant un seul poste. Par contre, dans un deuxième temps, on est capable de voir des tendances, des généralités. Et on peut voir si le travail est généré jusqu'aux moindres actions et opérations, à cause des attentes, prescriptions, et attitudes des opérateurs, des gestionnaires et des clients. Les serveuses d'une de nos études marchaient 81 % plus vite en pas/min que les serveurs du même restaurant, et prenaient néanmoins 80 % de plus de temps à marcher ! Nous avons observé que les infirmières appellent les aides-soignantes en aide quatre fois plus souvent que les aides-soignants du même service ! Cette question fait partie de tout un univers de questions concernant la place de la science comme activité sociale, la science située (« *standpoint of the researcher* » dans l'expression de Joan Eakin).

J'ajouterais que les ergonomes s'intéressent de plus en plus au fonctionnement des collectifs de travail et au travail collectif, dont on peut difficilement séparer les rapports sociaux de sexe, de classe sociale et d'ethnie (voir les travaux de Sandrine Caroly.) On ne regarde pas un poste en isolement, mais en rapport avec ceux d'amont et d'aval.

FD : De 1999 à 2001 tu as dirigé le programme d'études supérieures en ergonomie à l'UQAM. Comment, dans les années qui suivent, tes recherches sur le travail des femmes vont-t-elles s'entrelacer avec l'ergonomie, avec les ergonomes québécois.e.s, français.e.s, scandinaves ?

Pour mon année sabbatique suivante, en 1997-1998, j'étais invitée en Suède pour collaborer avec des spécialistes très ferrés en biomécanique sur un programme de recherche en santé au travail et genre. Une loi suédoise obligeait leur Institut de vie au travail (*Arbetslivsinstitutet-ALI*) à considérer le genre des travailleurs dans leurs recherches. Åsa Kilbom, ancienne directrice de la division de l'ALI qui regroupait tous les experts en ergonomie, m'a demandé de l'aider à produire un programme de recherche sur femmes, travail et santé, comprenant des chapitres sur la santé cardiovasculaire, la santé musculosquelettique, la santé psychologique, etc. J'ai aussi mené, avec Åsa, une série d'études explorant les conséquences physiologiques de la posture debout prolongée, une posture dont les méfaits m'avaient été signalés par les études de Nicole Vézina. Une posture particulièrement prévalente dans les postes de femmes en Amérique du Nord – caissières, vendeuses, réceptionnistes, baristas –, qui travaillent debout sans accès aux sièges. Faire de la recherche avec Åsa était un apprentissage de la rigueur scientifique. Malheureusement, un AVC l'a frappée pas longtemps après et notre collaboration a été de courte durée, mais cela m'a permis de saisir « l'autre » approche à l'ergonomie, approche dite « anglo-saxonne »,

ancrée dans la biomécanique. J'ai aussi collaboré beaucoup avec des épidémiologistes, qui ont une influence énorme sur le cadre réglementaire qui opère en santé au travail. Ce sont eux, par exemple, qui déterminent les liens qu'il est permis de faire entre une blessure, une douleur, une maladie et les conditions de travail. Donc d'un côté de l'ergonome, il y a le biomécanicien qui regarde les moindres détails des réactions aux mouvements, et de l'autre côté il y a les épidémiologistes qui essaient de dégager des généralités. Il me semble que tous ces savoirs contribuent, dans un monde idéal, à protéger les travailleurs et travailleuses.

Je suis actuellement impliquée dans une recherche en collaboration avec une psychologue des organisations, qui aimerait que les observations des ergonomes lui révèlent des mécanismes reliant contraintes du travail et actions effectuées par les travailleuses (intervenant en violences conjugales) pour améliorer l'articulation travail-famille. Elle utilisera les informations dégagées par les observations pour améliorer ses questionnaires à grand déploiement.

FD : Parmi tes nombreux ouvrages, La santé des travailleuses : la science est-elle aveugle ? publié en 1998 en anglais et en 2000 en français, tient une place particulière. Peux-tu nous en parler ?

C'est ce livre qui m'a permis de connaître un groupe très actif de chercheuses, de médecins et de militantes coréennes. Elles ont traduit ce livre (et d'autres de mes livres) et elles m'ont invitée à Séoul en 2018. C'était une expérience inspirante. Dans des circonstances extrêmement difficiles, elles ont bâti une solidarité enviable. Elles ont réussi à changer des politiques et des lois. Tous les mois, je reçois des notifications d'activités visant à améliorer les terribles conditions de travail à Samsung, par exemple, ainsi que la condition des travailleurs et travailleuses en général. Apprendre un peu de coréen est sur ma liste To Do !

FD : Peux-tu profiter de l'occasion pour expliquer ce que tu entends maintenant par « science empathique » ?

J'ai utilisé l'expression « fossé empathique » dans mon livre *Souffrances invisibles : pour une science du travail qui écoute les gens*. Le plus facile pour l'expliquer est de te raconter une anecdote. Pendant mes études de la posture debout, en Suède, j'échangeais avec un chercheur très connu, responsable, à l'époque, d'une revue scientifique très respectée. On était à la cafétéria de l'Institut, et je lui parlais de « Mohammed », le préposé qui nous servait les plats. Je lui mentionnais que j'avais étudié son poste, qui exigeait de longues heures en posture debout immobile, et qui était associé à des douleurs aux pieds et au dos. « Il devrait s'acheter de meilleurs souliers » fut la réponse. J'ai essayé, en vain, d'expliquer à l'ergonome réputé que Mohammed devait déjà changer ses souliers très souvent, à cause de l'usure, qu'il n'avait pas d'argent pour de nouveaux souliers de qualité tous les mois, que ce serait possible de réaménager le poste pour qu'il puisse s'asseoir pendant certaines périodes, et qu'une rotation de postes était peut-être envisageable. Rien n'y faisait, je n'étais pas capable de diriger l'intérêt du distingué professeur vers les pieds de Mohammed ! J'ai donc pris une autre approche. « Professeur, vous connaissez la sensation qu'on a aux pieds quand on marche dans un musée. C'est vraiment pénible, n'est-ce pas ? ». Là, Monsieur le professeur s'anime : « Museum walking ! ». La question l'intriguait beaucoup depuis un certain temps, il avait même décidé de simuler la marche en musée dans une expérience avec des chiens, pour observer les effets sur les structures du dos.

Je parle donc d'un fossé empathique quand un scientifique ne s'intéresse point aux douleurs de Mohammed, très loin de son expérience personnelle, alors qu'il se sent interpellé par les douleurs éprouvées par ses pairs, la clientèle des musées. Je dois ajouter que j'ai déjà travaillé comme serveuse, et que je préfère marcher dans un musée.

Plus largement, je parle d'un fossé qui existe entre l'expérience des travailleurs et travailleuses « ordinaires », et celle des personnes des milieux scientifique, financier, médical et politique, qui déterminent leurs conditions de travail.

FD : Si tu avais deux minutes à la télévision pour expliquer en quoi le travail des femmes est (aussi) une question pour l'ergonomie, que dirais-tu ?

Je dirais que l'activité, avec ses contraintes, opportunités, et marges de manœuvre, est déterminée en partie par sa représentation sociale. Plusieurs aspects de l'activité des femmes sont invisibles, en partie

parce que, quand une tâche comporte un danger visible et immédiat (de chute, d'exposition chimique, d'agression), on l'affecte aux hommes. Les exigences de précision, de rapidité, de patience, et tant d'autres sont moins dramatiques et plus difficiles à faire reconnaître. Ce n'est pas pour rien que, comme l'a exposé Catherine Cailloux Teiger, la plupart des situations classiques explorées par les premiers ergonomes concernaient des travailleuses ; sans le regard de l'ergonome, ces risques demeurent invisibles. L'ergonomie permet aussi de recadrer certains problèmes du milieu de travail. Plutôt que de parler de l'influence du hors-travail sur la santé, on examine la part de l'activité de travail qui concerne son articulation avec la sphère privée : le choix des horaires de travail ou la gestion de la fatigue engendrée par le travail pour permettre l'accomplissement des tâches domestiques.

FD : Quel bilan fais-tu du Technical Committee Gender and Work que tu as installé en 2006 à l'IEA, sur une proposition de Pierre Falzon ? Tu trouves que la SELF a du mal à s'emparer de cette question ?

Pierre Falzon, alors président de l'IEA, m'a invitée, avec Catherine Cailloux Teiger, à fonder ce comité. Nous avons écrit ensemble un document fondateur (que je ne trouve plus sur leur site), et nous avons invité plusieurs personnes à se joindre à nous. Le comité, actuellement dirigé par Marie Laberge de l'Université de Montréal, a réussi à stimuler une activité considérable de recherche et d'intervention. Au congrès de cette année nous allons avoir trois symposiums, et on a réussi à m'imposer comme conférencière « keynote ». Mais, pour le moment, notre travail ne déteint pas beaucoup sur les activités de l'association. Si on est consulté, par exemple sur les normes et standards, c'est à la dernière minute, et je n'ai pas vu énormément d'influence de nos activités sur les autres ergonomes, à part les Suédois.

Pour ce qui concerne la SELF, je ne suis pas allée à son congrès depuis la retraite. Je sais que le groupe GAS (Genre, activité, santé) fondé par Sandrine Caroly et actuellement dirigé par Isabelle Probst et Christelle Casse, est très actif et tient des rencontres plusieurs fois par année, avec des contenus très intéressants.

FD : L'institut syndical européen (ETUI) dit que tu as influencé la loi française de 2014 sur l'égalité entre les femmes et les hommes. De quelle façon ?

Je ne savais pas qu'ils disaient cela. Dans les faits, c'est Florence Chappert de l'ANACT qui a été chargée d'un nouveau volet « genre » à l'ANACT et qui a bâti toute une activité autour de l'analyse du rôle du genre dans les milieux de travail. Elle a analysé les données françaises et a découvert que les accidents de travail étaient en déclin chez les hommes, mais en montée chez les femmes. Elle a convaincu certains politiciens de l'importance d'une action là-dessus, action qui a mené à la loi en question. L'ANACT a encore une activité importante dans la promotion de la santé des travailleuses. Très tôt après son engagement à l'ANACT, Florence est venue au Québec pour parler avec les ergonomes québécoises, et nous nous sommes bien entendues ensemble, mais tout le crédit devrait aller à Florence.

FD : On annonce la sortie prochaine de ton nouvel ouvrage Bent out of shape (au printemps 2021 en anglais, à l'automne en français, en 2022 en coréen)... Je ne sais pas quel sera le titre français, il me semble qu'il y a une double idée de cassées et de en colère ? Peux-tu nous en dire quelques mots en avant-première ?

Le titre sera vraisemblablement : *Le deuxième corps : de la honte vers la solidarité des femmes au travail*. J'aborde, comme ergonome issue des sciences biologiques, l'opposition entre la recherche d'égalité entre les sexes et la protection de notre santé : devrions-nous tâcher d'être identiques aux hommes pour être égales ? Est-ce que la division du travail selon le sexe nous protège ou nous opprime ? Est-ce antiféministe de réclamer l'ajustement de certains outils, aménagements et pratiques, en fonction du « deuxième corps » ? Est-ce qu'un tel ajustement conforterait des stéréotypes concernant les capacités inférieures des femmes (ceci, même si nous, les ergonomes ne nous gênon pas pour demander des ajustements de poste pour tout un chacun) ? Est-ce que la science de la santé au travail devrait s'intéresser aux causes occupationnelles des douleurs menstruelles (comme l'exposition au froid), de l'incontinence urinaire (comme la posture debout prolongée), des troubles de fécondité (comme les horaires irréguliers) ?

FD : Tu es officière de l'Ordre national du Canada, distinction plus rare que la Légion d'honneur française... En quoi cela te donne-t-il de l'influence et/ou des responsabilités particulières ?

Je ne sais pas si c'est plus rare, toutes proportions gardées, puisque nous sommes quand même un plus petit pays. J'ai demandé à la personne qui m'a informée de l'honneur pourquoi on m'avait choisie et elle était prise au dépourvu. Elle a balbutié quelque chose comme « Il semble que vous œuvrez en santé au travail... ». Depuis, il y a eu la Covid et nous n'avons même pas pu avoir la cérémonie de présentation, donc je n'ai aucune idée de ce qui nous attend. Il semble qu'on peut nous demander de faire partie de comités...

FD : Peut-être un mot sur la loi santé-travail contre laquelle vous vous battez ?

Je sens quand même une responsabilité envers les travailleuses et travailleurs qui nous ont aidées à développer nos recherches. Pour l'instant, la protection de leur santé est très imparfaite, et le nouveau projet de loi risque de miner encore plus cette protection, en faisant semblant de l'améliorer. Nous sommes plusieurs groupes qui s'y opposent, allant des médecins de la santé publique aux groupes féministes, aux chercheurs et chercheuses en santé au travail et aux regroupements de travailleurs et travailleuses accidentés et malades.

Contrairement à la situation française depuis 2014, la loi et les dispositifs qui en découlent ne tiennent pas compte explicitement du genre. Paradoxalement, cette invisibilité du genre se traduit par des injustices envers les femmes. Un exemple : dans le projet de loi comme dans la loi actuelle, on donne la priorité pour la prévention aux entreprises des secteurs dont le personnel a été le plus indemnisé pour des accidents et maladies reconnus. On perpétue ainsi une injustice faite aux femmes, dont les réclamations sont plus souvent refusées (tant en France et en Suède qu'au Québec, selon les études). De cette façon, les hôpitaux sont désignés comme étant un secteur à faible risque, alors que les risques d'infection, de troubles musculosquelettiques et d'épuisement professionnel sont bien connus et datent de bien avant la pandémie. Cette désignation prévoit beaucoup moins de ressources pour la prévention, ce qui pourrait rendre encore moins visibles les situations à risque. La protection de la santé des travailleuses enceintes et de celle des travailleuses domestiques est aussi menacée, ainsi que l'indemnisation des personnes atteintes de troubles musculosquelettiques et l'accès à la réadaptation pour tous et toutes. Une lueur d'espoir vient du fait que cette fois, nous nous sommes concertés pour mettre en commun nos analyses, et nos critiques se rejoignent et se renforcent. Espérons que nous serons entendus lors de la présentation finale de la loi.

FD : L'ergonomie, au Canada et en France, a-t-elle joué un rôle dans la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus ? Le pouvait-elle ?

À mon avis, une approche de type ergo-toxicologique aurait dû être privilégiée pour la protection du personnel. Il aurait fallu que des hygiénistes collaborent avec des ergonomes pour la conception de moyens de prévention des infections. Mais l'outil *sine qua non* de l'ergonome, soit l'observation du travail réel, n'était pas possible en zone « chaude ». Nous avons présenté un programme de recherche sur le nettoyage, piloté par ma collègue Mélanie Lefrançois, pour examiner la prévention de l'infection au moyen d'une analyse ergo-toxicologique. La demande a été accueillie mais les fonds disponibles n'étaient pas suffisants.

Nous avons aussi contribué aux débats par nos écrits, soit dans une lettre aux journaux signée par sept ergonomes, pour dénoncer les effets pervers de la gestion « rationnelle » des horaires de travail des établissements de santé, soit dans un chapitre de livre à publication rapide où j'ai déploré la piètre protection des employées du secteur de service.

Je ne peux pas dire que nous ayons été écoutés, mais on espère pouvoir reprendre les observations quand les opérations seront davantage normalisées.

FD : Tes mots de conclusion ?

Je pense que l'ergonome a un rôle critique en tant que témoin d'injustice. En observant l'activité de travail *in situ*, on peut certes révéler ses incohérences et optimiser la production. Mais on a aussi l'opportunité et le devoir de rendre visibles les coûts de certaines opérations pour les personnes qui les effectuent, et particulièrement pour les personnes dont la voix est souvent étouffée, de par leur sexe, leur couleur de peau ou leur situation sociale.